



2 Côte-d'Or

Le premier employeur du bassin

Le vignoble de Côte-d'Or et ses climats d'exception sont un moteur de l'économie locale. Les 10 000 ha de vignes mis en valeur par 1 062 exploitations permettent à 484 entreprises connexes de se développer. En tout, 7 706 salariés sont mobilisés sur cette filière, auxquels s'ajoutent 20 000 emplois saisonniers. La Côte d'Or concentre la moitié des emplois de la commercialisation et de l'industrie des boissons de la filière du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura. Du côté agricole, le vignoble présente plusieurs particularités : il est le plus féminisé du bassin et la reprise des exploitations par un membre de la famille est plus élevée qu'ailleurs.

9 957 ha de vignes (19 % du bassin)

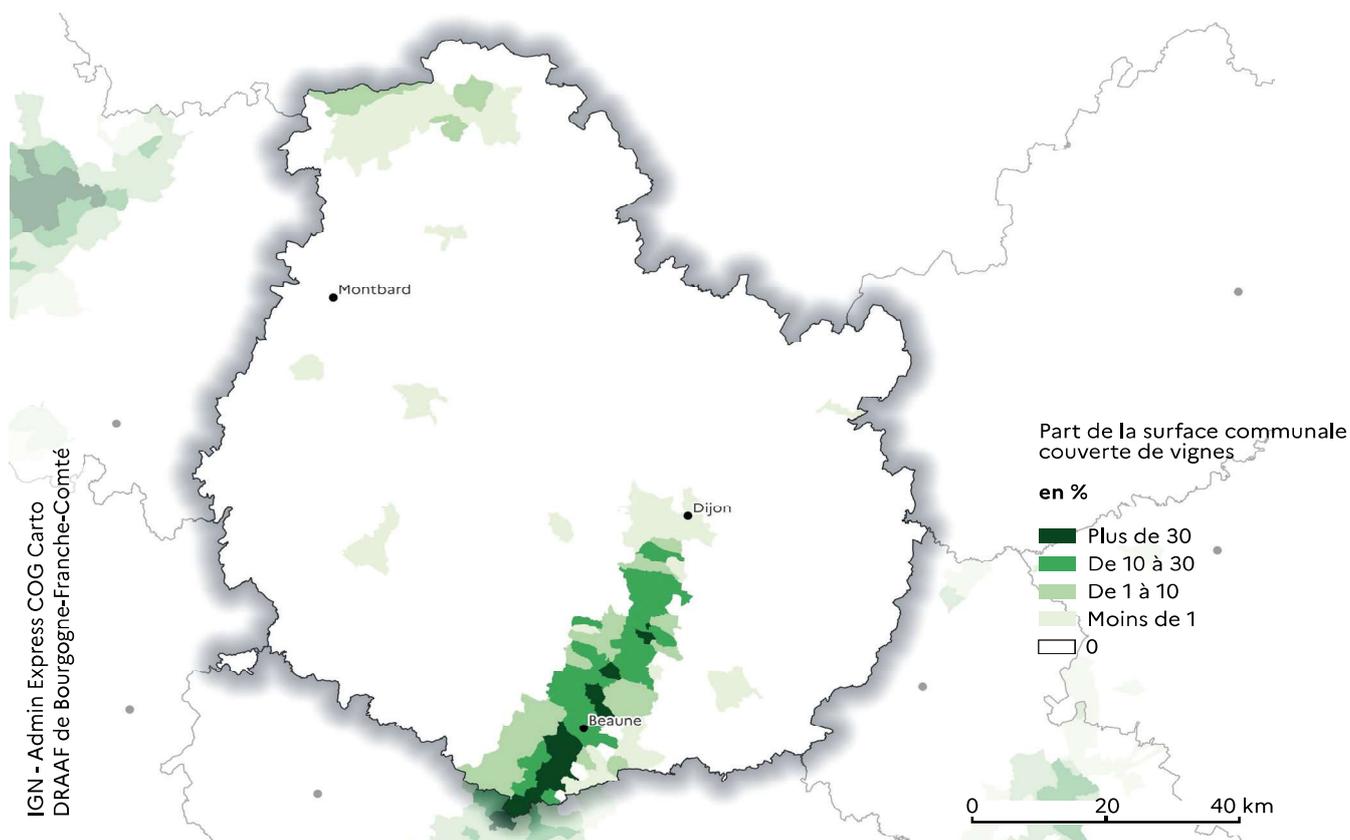
1 546 établissements
dont 1 062 exploitations viticoles

1 465 exploitants et coexploitants

7 706 salariés (39 % du bassin)

3 % de l'emploi total du département

Figure 1. Vignoble de Côte-d'Or



Source : CVI 2020



Deux cépages phares

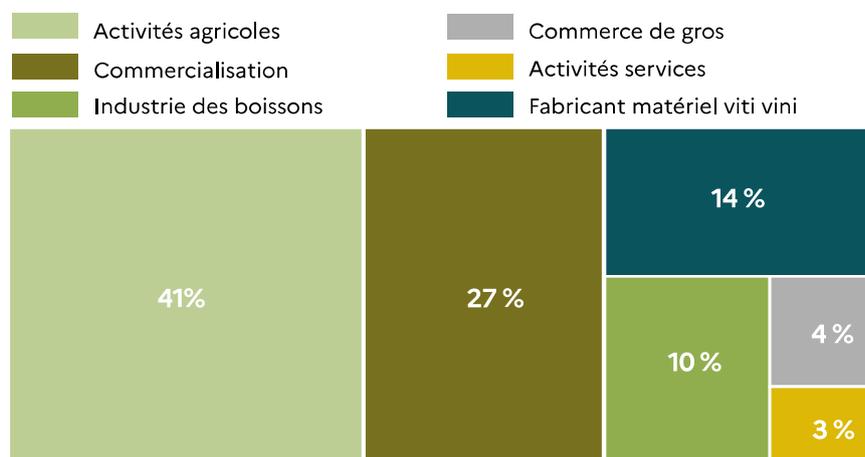
Le vignoble de Côte-d'Or couvre à peine 10 000 ha, alors que sa réputation a dépassé les frontières et qu'il est un moteur de l'économie locale. Il s'agit du troisième vignoble du Bassin en terme de taille. Ces crus prestigieux sont proposés sur les meilleures tables du globe, alors qu'ils sont le plus souvent produits sur des climats¹ des plus restreints (quelques hectares). Le vignoble et ses climats ont été reconnus au patrimoine mondial de l'Unesco le 4 juillet 2015 ; il s'étend principalement sur 65 km de long et à peine 2 km de large, de Dijon aux Maranges et regroupe la Côte de Beaune, la Côte de Nuits et les Hautes-Côtes. Au nord du département, le pays Chatillonnais et ses 250 hectares de vigne, se dédie presque exclusivement à la production du Crémant de Bourgogne.

Le vignoble de Côte-d'Or occupe des coteaux bien exposés, Est et Sud-Est, les meilleurs climats sont situés à mi-coteau (entre 230 m et 320 m).

Particularité de ce vignoble au regard du reste de la région, les vins rouges dominent avec le cépage Pinot noir (64 % des surfaces du département). Le Chardonnay constitutif des vins blancs arrive en deuxième position (avec 27 % des surfaces). Cette spécificité est encore renforcée en Côte de Nuits. Parmi, les autres cépages produits

¹ Les climats sont des parcelles de vignes précisément délimitées. Elles se distinguent les unes des autres par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...) qui ont été façonnées par le travail humain et peu à peu identifiées par rapport au vin qu'elles produisent.

Figure 2 : Répartition de l'emploi de la filière viti-vini dans le vignoble



Source : Insee – Flores 2020

en région, il faut citer le Gamay, l'Aligoté, mais aussi le Pinot Beurot, le Melon... Finalement, cette mosaïque de parcelles regroupe plus de 100 appellations, enrichie par un grand nombre de climats.

Les vignes du département sont mis en valeur par 1 062 exploitations en 2020. Depuis 2010, le nombre d'exploitations baisse peu par rapport à l'ensemble du bassin et aux autres orientations agricoles ; les surfaces sont en légère progression de 3 %, notamment en Hautes-Côtes. Les exploitations mettent en valeur 9,4 ha de vignes, dans la moyenne du bassin. La grande majorité des vins produits sont sous Appellation d'Origine Protégée (98 %).

Dans ce département, 2 417 ha sont conduits en Agriculture biologique (AB) soit 24 % des surfaces, ce qui place la Côte-d'Or en tête des départements du bassin en terme de surface AB (mais en deuxième position en part de la surface totale en vigne). Depuis 2010, avec une progression de 125 %, cette surface a plus que doublé. Ainsi, en 2020

238 exploitations sont certifiées en AB contre 114 en 2010.

Une forte implantation de la filière

En étroite relation avec les exploitations agricoles, 484 établissements (entreprises de l'amont ou de l'aval) sont en appui. Les exploitations agricoles et ces établissements connexes forment la filière viti-vinicole du département qui emploie plus de 7 700 salariés dans le bassin. La Côte d'Or est ainsi le plus important employeur de la filière BBSJ, regroupant près de 40 % de ses salariés. Le vignoble garde cette première place aussi bien pour l'emploi agricole que non agricoles, respectivement 37 % et 41 % des salariés de l'ensemble de la filière du BBSJ. De par son importance dans l'économie locale, la filière côte d'orienne représente même 3 % de l'emploi salarié du département, tout secteur confondu, part la plus importante parmi les différents vignobles.

Les emplois dans la filière en Côte-d'Or sont principalement situés



Figure 3 : Emploi salarié de la filière

Segment	Nombre de salariés	Part dans le bassin
Activités agricoles	3 151	37 %
Activités non agricoles	4 555	41 %
Fabrication de matériel viti-vinicole	1 082	30 %
Commercialisation de matériel viti-vinicole	327	32 %
Industrie des boissons	798	51 %
Commercialisation du vin	2 118	49 %
<i>Dont commerces de gros et boissons</i>	1 870	49 %
<i>Dont commerce de détail et boissons</i>	228	46 %
Services	230	37 %
Ensemble de la filière	7 706	39 %

Source : Insee, Flores 2020

dans les segments agricoles, la commercialisation des vins, la fabrication de matériel viti-vinicole et l'industrie des boissons. La viticulture emploie 3 151 salariés, soit 41 % des effectifs de la filière. Constituée majoritairement de petites structures, seules trois entreprises salarient plus de 30 personnes : Domaine du Château de Meursault, Maison Bouchard père et fils, Château de Santenay. En sus des emplois permanents, la filière et particulièrement la viticulture recourt à l'utilisation forte d'une main d'œuvre temporaire pour réaliser les travaux de la vigne et notamment la vendange,

la taille ou le relevage. En 2020, les exploitations viticoles ont eu recours à 20 004 saisonniers, soit 27 % des saisonniers du bassin (pour mémoire la surface du vignoble de Côte-d'Or représente 19 % du bassin viticole).

La Côte d'Or concentre 50 % des emplois de la commercialisation et de l'industrie des boissons de la filière BBSJ

Après la viticulture, le premier segment est celui de la commercialisation des boissons, avec 348 établissements (notamment de commerce de gros dont les maisons de négoce),

soit la moitié des établissements de ce segment dans le bassin.

Ce secteur salarie 2 118 personnes, soit 49 % des emplois de ce segment dans le bassin. Y sont présents des grands négoce qui emploient plus de 50 personnes : Maison Albert Bichot, Maison Louis Latour, L'atelier des vins, Maison Joseph Drouhin, Boisset, MCS Distribution, Maison Louis Jadot. À eux sept, ces entreprises emploient un quart des personnels de ce segment. Dans le reste du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura, seules 9 autres entreprises rivalisent en nombre d'emploi, parmi lesquels un autre établissement de l'entreprise Boisset.

Figure 4 : Principales caractéristiques des exploitants agricoles

	Côte-d'Or	Bassin
Exploitants	1 465	7 011
part de femmes	30 %	25 %
part des moins de 40 ans	22 %	22 %
part des plus de 55 ans	37 %	35 %
part des hors cadre familial	29 %	31 %

Source : Agreste, Recensement agricole 2020

Le segment de la fabrication de matériel viti-vinicole de Côte d'Or représente seulement 30 % des emplois du bassin. Néanmoins des entreprises sont d'importants employeurs telles Bericap (fabricant de capsules qui emploie plus de 200 personnes), l'établissement Bobard Jeune (fabricant de matériel agricole qui emploie plus de 100 personnes), l'établissement Boisselet (fabricant de maté-



riel agricole qui emploie plus de 50 personnes), de même les Imprimeries Georges Paris, Jacquelin Frères et Autajon qui emploient chacune plus de 50 salariés. Parmi les entreprises employant entre 10 et 50 salariés, on dénombre 13 tonnelleries.

Le secteur de l'industrie des boissons emploie 798 salariés, soit la moitié des emplois de segment du bassin. En cause la présence en Côte-d'Or de 6 entreprises spécialisées en « vinification » et « vins effervescents » très pourvoyeuses en emploi. Trois établissements dépassent les 100 salariés : Les Petits Fils de Veuve Ambal, Kriter brut de Brut et Boisset Effervescence ; trois ont plus de 50 salariés : François Martenot, Moillard-Grivot (filiale de Boisset) et Patriarche Père et fils (filiale de Kriter).

Les femmes sont bien présentes à la tête des exploitations

Les exploitations viticoles de Côte-d'Or sont pilotées par 1 465 exploitants et co-exploitants. Avec 30 % de femmes parmi les exploitants, le vignoble est le plus féminisé du bassin. L'âge moyen des dirigeants est de 51 ans et 6 mois pour les femmes et 50 ans pour les hommes. La part des moins de 40 ans est dans la moyenne du bassin, en revanche les plus de 55 ans sont légèrement plus nombreux que la moyenne du bassin.

Des terres de plus en plus chères

Comme pour l'Yonne, ce vignoble se démarque par la forte reprise familiale et la moindre disparition des exploitations. En Côte d'Or, 351 exploitations

ont au moins un chef d'exploitations âgé de plus de 60 ans lors du recensement agricole de 2020. Pour 35 % de ces exploitations la relève est assurée par un membre de la famille, part la plus importante du bassin ; pour 5 % l'exploitation sera reprise par un tiers et pour 2 % des cas l'exploitation sera démembrée pour l'agrandissement d'autres structures. Cependant, si la bonne santé des exploitations viticoles de Côte d'Or est favorable à la pérennité des exploitations, elle génère aussi une bulle spéculative sur les terres viticoles. Les vignes de Côte-d'Or, avec ses Grands Crus sont les plus chères de France. Cela se traduit par le développement des formes sociétaires. Parmi les 211 exploitations du bassin dont les capitaux sont à 100 % externes, près de 40 % sont ainsi basées en Côte-d'Or.

De très nombreux emplois autour de Beaune

La zone d'emploi de Beaune est avec 22 % de ses emplois liés directement à la filière la plus imprégnée de la viticulture. C'est loin devant les autres zones d'emploi la plus habitée par la viticulture. Rien que sur la commune de Beaune, on recense 182 entreprises qui emploient 1 690 salariés. Ce sont notamment des entreprises du segment de la commercialisation, qu'elles soient du commerce de gros ou de détail qui emploient 800 salariés au sein de 88 structures. Ce n'est pas surprenant puisque de grosses maisons de négoce sont présentes sur secteur. Beaune s'inscrit comme la capitale des vins en Côte-d'Or.

Un peu d'histoire...

Le département de Côte-d'Or doit son nom aux vignobles qu'il abrite. En effet, ce département est le seul qui n'a pas été nommé selon un critère géographique (rivière, relief...) mais selon la teinte dorée que prend le vignoble en automne. Le terme « Côte » provient du relief de la région sur lequel poussent ces vignes. Le nom fut validé par l'Assemblée constituante en 1789. L'implantation de la vigne en Côte-d'Or date de l'époque gallo-romaine mais son principal essor est dû aux travaux entrepris par les moines, notamment ceux de Cîteaux dont l'ordre dominait la chrétienté à partir du XIe siècle et qui avaient pris la suite de l'ordre de Cluny. Si l'encépagement est principalement constitué de Chardonnay et de Pinot noir, il le doit à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui a interdit « ce vil et déloyal Gamay » à la fin du XIVe siècle en vue d'améliorer la qualité des vins. Ce dernier est cultivé de ce fait marginalement dans le département.